

RESPONSABLE DE SERVICE "URBANISME"

Synthèse de l'offre

Employeur :	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CUBZAGUAIS 365 AVENUE BOUCICAUT 33240SAINT ANDRE DE CUBZAC
Grade :	Attaché
Référence :	O033200900114082
Date de dépôt de l'offre :	17/09/2020
Type d'emploi :	Création d'emploi
Temps de travail :	Complet
Durée :	35h00
Nombre de postes :	1
Poste à pourvoir le :	Dès que possible
Date limite de candidature :	17/10/2020
Service d'affectation :	SERVICE COMMUN IADS

Lieu de travail :

Lieu de travail :	365 AVENUE BOUCICAUT 33240 SAINT ANDRE DE CUBZAC
--------------------------	---

Détails de l'offre

Grade(s) :	Attaché Ingénieur
Famille de métier : d'aménagement	Urbanisme, aménagement et action foncière > Outils et opérations
Métier(s) :	Chef ou cheffe de projet foncier, urbanisme et aménagement

Descriptif de l'emploi :

Pour Grand Cubzaguais Communauté de Communes  Assurer l'encadrement hiérarchique du service commun d'Instruction des Autorisations du Droit des Sols, à ce titre : . Suivre, en lien avec la DGA et le service comptable, la mise en place et l'exécution des conventions d'adhésion au service (procédure d'adhésion, suivi du budget su service et de la facturation) . Piloter l'activité des agents en charge de l'instruction, évaluer et fixer ses objectifs.  Le service commun " IADS " du Grand Cubzaguais à vocation à assurer, pour le compte de ses communes adhérentes l'instruction des actes suivants : . Permis de construire . Permis de démolir . Permis d'aménager . Déclarations préalables . Certificats d'urbanisme opérationnel (CUB) . Autorisation de travaux au titre des Etablissements Recevant du Public (ERP) . Demandes d'enseignes . Les certificats d'urbanisme d'information tels

que définis à l'article L 420-1 du code de l'urbanisme restent instruits par les Communes adhérentes. Pour la Commune de Saint-André-de-Cubzac  Etudes :  Planification : évolution et suivi du PLU de Saint-André-de-Cubzac (avant l'éventuelle mise en œuvre du PLUi)  Suivi de la ZAC Bois Milon  Chef de projet : Etude de requalification du centre-ville  Etude sur le quartier de la Gare  URBANISME et FONCIER - Rendez-vous hebdomadaires avec l'adjoint délégué à l'urbanisme, les promoteurs et les particuliers + Point effectué sur les dossiers en cours d'instruction. - Relecture et correction de l'ensemble des CUA - Vielle foncière DIA - Participation et animation des commissions urbanisme : participation et animation  INSEE - CORIL recensement : gestion et intégration de tous les nouveaux logements dans le répertoire RORCAL - - Gestion des flux INSEE  COURRIERS / REDACTION - Traitement et rédaction de l'ensemble des courriers relatifs à l'urbanisme et aux services techniques - Préparation et rédaction des délibérations du Conseil Municipal liées à l'urbanisme  SUIVI / PROCEDURES / CONTENTIEUX - Problématiques diverses liées à l'urbanisme et à l'occupation des sols (contrôle et contestation des DAACT, collaboration avec la PM concernant l'occupation illégale de terrains, les constructions ou aménagements non conformes ou illégaux...) - Suivi des contentieux en collaboration avec le service juridique ; relation avec l'avocat pour l'aide à la rédaction des mémoires - argumentation - Suivi en parallèle du DST de dossiers transversaux techniques / urba (pluvial, liaisons douces...) - Assister et suppléer le DST sur certains dossiers en son absence  AUTRE : Numérotation des voies

Profil demandé :

Compétences techniques :

- o Maîtrise des dispositifs, des politiques publiques, des enjeux et acteurs en matière d'urbanisme, ainsi qu'en matière d'aménagement du territoire
- o Maîtriser le fonctionnement, l'organisation et l'environnement de la collectivité et, notamment, ses processus décisionnels.
- o Maîtriser la conduite de projet.
- o Capacité à dégager des objectifs et des priorités
- o Un sens développé du relationnel et de la diplomatie
- o Qualités rédactionnelles
- o Connaître des règles de base en matière de commandes publiques et de finances locales
- o Connaître l'utilisation des outils informatique et bureautique ainsi que les règles de rédaction administrative.

Compétences relationnelles :

- o Sérieux et rigueur
- o Disponibilité
- o Esprit d'observation, d'analyse et de synthèse.
- o Capacité à être force de proposition.
- o Sens des responsabilités.
- o Diplomatie
- o Sens de l'écoute et du dialogue
- o Savoir négocier.
- o Savoir négocier avec les partenaires institutionnels de l'Etablissement.
- o Savoir coordonner les relations avec les partenaires locaux et les institutionnels.

Moyens mis à disposition

-  Outils informatiques et bureautiques: PC portable copieur, téléphone, fax, messagerie Internet, protections (antivirus, onduleur)
-  Documentations techniques.
-  Véhicule de service mutualisé.

Conditions et contraintes d'exercice :

-  Horaires réguliers avec amplitude variable en fonction des obligations liées à la fonction, des pics d'activités et des réunions en soirée.
-  Discrétion professionnelle, secret professionnel et devoir de réserve.
-  Sens du service public.
-  Grande disponibilité.
-  Gestion simultanée de différents dossiers.

 Déplacements ponctuels en voiture.

 La résidence administrative se situe Espace municipal Soucarros 33240 Saint André de Cubzac

Mission :

Définition du poste

Poste pourvu au sein de Grand Cubzaguais Communauté de Communes (35 000 habitants, 16 Communes), avec une mise à disposition, à hauteur de 60%, auprès de la Commune de Saint-André de Cubzac

Pour le Grand Cubzaguais Communauté de Communes :

Le Grand Cubzaguais Communauté de Communes a créé un service commun mutualisé " Instruction Droits des Sols " (IADS), dont elle fait bénéficier 10 communes de son territoire (les communes de Bourg, Cubzac-les-Ponts, Mombrier, Prignac-et-Marcamps, Saint-André-de-Cubzac, Saint Gervais, Saint-Laurent-d'Arce, Saint-Trojan, Tauriac et Val de Virvée).

L'agent recruté sera positionné en tant que responsable de ce service commun IADS mutualisé. A ce titre, ses principales missions seront de :

 Organiser et animer le service commun mutualisé IADS en lien avec la DGA de Grand Cubzaguais

 Assurer l'encadrement hiérarchique du service commun mutualisé IADS : 3 agents instructeurs (2 ETP)

Pour la Commune de Saint André de Cubzac :

 Assurer le suivi et la mise en œuvre de la stratégie communale en matière de planification urbaine

 Assurer le suivi d'opérations d'aménagement stratégiques : ZAC Bois Milon et requalification du centre-ville

 Organiser et animer le service urbanisme de la commune

Téléphone collectivité : 05 57 43 96 37

Lien de publication : www.cdc-cubzaguais.fr

Travailleurs handicapés :

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.